



Formation

Créer son activité à plusieurs ***Des clefs pour mener un projet collectif***

**vendredi 29 septembre, jeudi 5
et vendredi 6 octobre,**



Lieu à définir

Les 2 premières journées sont ouvertes à tous, notamment aux porteurs de projet en phase de réflexion sur l'opportunité d'une installation collective.

La dernière journée est réservée aux collectifs constitués, avec la présence de plusieurs membres du groupe.

Cette formation de 3 jours vous aidera à avancer dans la réflexion et la mise en œuvre de votre projet collectif.

Elle alternera témoignages, temps d'apports théoriques et travail sur votre propre projet.

Jour 1 : vendredi 29 septembre

- Préciser ses motivations à s'installer avec d'autres et les confronter avec ceux du groupe
- Aborder les différents aspects de la création d'activité en collectif : organisation du travail, revenu, investissement, responsabilités...

Avec le témoignage d'un collectif en place

Jour 2 : jeudi 5 octobre

- Appréhender les aspects humains dans les projets collectifs
- Identifier les freins et les leviers pour créer avec d'autres
- Identifier ses besoins et son mode de fonctionnement vis-à-vis du collectif

Avec Dominique Lataste, psycho-sociologue, du cabinet Autrement Dit

Jour 3 : vendredi 6 octobre – réservé aux collectifs constitués !

- Approfondir les questions relationnelles au sein d'un groupe
- Avoir des outils pour faciliter le fonctionnement du collectif

Avec Dominique Lataste, psycho-sociologue, du cabinet Autrement Dit

Informations pratiques

Lieu à définir

Horaires de formation : 9h – 17h. Repas partagé.

Cette formation est gratuite pour les ayants droits VIVEA (autre situations : nous contacter). Caution de 30 €/j demandée.

Inscriptions limitées à 12 stagiaires.

Renseignements et inscriptions (le 1er mars au plus tard)

auprès de Camille Dauriac : addear38@wanadoo.fr, 09 60 03 50 14.